

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03  
Remplace la version 3.02\*\*\*

Date de révision 21-janv.-2019  
Date d'émission 21-janv.-2019

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance  
ou de la préparation

**Acide n-butyrique AF**

No.-CAS 107-92-6  
N°CE 203-532-3  
Numéro d'enregistrement  
(REACH) 01-2119488986-11\*\*\*

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Intermediate under non-strictly controlled conditions  
Distribution de substance\*\*\*  
Utilisations déconseillées aucun(e)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la  
société/entreprise **OXEA GmbH**  
Rheinpromenade 4A  
D-40789 Monheim  
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship  
FAX: +49 (0)208 693 2053  
email: psq@oxea-chemicals.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)  
accessible 24/7\*\*\*  
Nationale téléphone en cas  
d'urgence Centre Antipoisons Belge  
+32 (0)70 245 245  
accessible 24/7

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette substance est classée et étiquetée (CLP) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements\*\*\*

Toxicité aiguë par voie orale Catégorie 4, H302\*\*\*  
Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1B, H314\*\*\*  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1, H318\*\*\*

Indications complémentaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.\*\*\*

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon la directive 1272/2008/CE avec compléments (CLP).\*\*\*

### Symboles de danger



### Mot d'avertissement

**Danger**

### Déclarations de risque

H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Consignes de sécurité

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P260: Ne pas respirer les gaz/brouillard/vapeurs.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air  
Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation

### Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

\*\*\*

Nom Chimique	No.-CAS	REACH-No	1272/2008/EC	Concentration (%)
Acide butyrique	107-92-6	01-2119488986-11** *	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	> 99,5

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.\*\*\*

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

#### Peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

#### Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

#### Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes principaux

nausée, vomissements, convulsions, Respiration coupée, gêne.

#### Risque particulier

irritation pulmonaire, Perforation d'estomac, Oedème pulmonaire, Methémoglobinémie.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, effectuer un lavage d'estomac et rééquilibrer l'acidose.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée

#### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par:  
monoxyde de carbone (CO)  
dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

### Mesures de lutte contre l'incendie

Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. L'écoulement d'eau et le nuage de vapeur peuvent être corrosifs. Endiguer et collecter l'eau d'extinction.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence: Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Équipement de protection individuelle au chapitre 8.\*\*\*

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

#### Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

### 6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D'autres informations peuvent être contenues dans les scénarios d'exposition correspondants en annexe de cette fiche de données de sécurité.\*\*\*

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

## Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

## Produits incompatibles

bases  
amines  
oxydants forts

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.\*\*\*

### Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

### Matière appropriée

acier inoxydable, Polyéthylène

### Matière non-appropriée

fer

### Classe de température

T2

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Intermediate under non-strictly controlled conditions

Distribution de substance\*\*\*

Vous trouverez des informations relatives aux champs d'application particuliers en annexe de cette fiche de données de sécurité

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

#### Limites d'exposition Belgique

Pas de limites d'exposition établies.

#### DNEL & PNEC

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	36,8 mg/m <sup>3</sup>
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)***
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	2,67 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	pas de danger identifié***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)***
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***

### Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	9,15 mg/m <sup>3</sup>
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)***
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	0,66 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	pas de danger identifié***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)***
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral	0,66 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - oral	pas de danger identifié***
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger important (pas de valeur limite dérivée)***

### Environnement

PNEC eau - eau douce	0,0451 mg/l
PNEC eau - eau salée	0,0045 mg/l
PNEC eau - dégagement temporaire	0,451 mg/l
PNEC STP	51 mg/l
PNEC sédiments - eau douce	0,368 mg/kg
PNEC sédiments - eau salée	0,0367 mg/kg
PNEC Air	pas de danger identifié***
PNEC sols	0,047 mg/kg
Empoisonnement indirect	pas de potentiel d'effet toxique (sur les organismes supérieurs) induits si enrichi dans la chaîne

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

alimentaire\*\*\*

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Différences par rapport aux conditions de contrôle standard (REACH)

Non applicable.\*\*\*

### Dispositifs techniques de commande adaptés

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

### Équipement de protection individuelle

#### Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

#### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

<b>Matière appropriée</b>	caoutchouc butyle
<b>Évaluation</b>	selon EN 374: niveau 6
<b>Épaisseur du gant</b>	env 0,7 mm
<b>Temps de pénétration</b>	env 480 min

<b>Matière appropriée</b>	caoutchouc nitrile
<b>Évaluation</b>	selon EN 374: niveau 6
<b>Épaisseur du gant</b>	env 0,55 mm
<b>Temps de pénétration</b>	> 480 min

#### Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

#### Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre A. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Si possible, utiliser des appareillages fermés. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

## Conseils supplémentaires

Vous trouverez des informations relatives aux restrictions de dissémination particulières en annexe de cette fiche de données de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier

Enregistrement en cliquant sur le lien suivant:

<http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	incolore
Odeur	Sentant mauvais
Seuil olfactif	0,001 mg/m <sup>3</sup>
pH	2 (50 % dans l'eau @ 20 °C (68 °F))
Point/intervalle de fusion	-7 °C (Point d'écoulement)
Méthode	DIN ISO 3016***
Point/intervalle d'ébullition	164 °C @ 1013 hPa***
Méthode	OECD 103***
Point d'éclair	71 °C @ 1013 hPa***
Méthode	ISO 2719
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas un liquide
Limite inférieure d'explosivité	2 Vol %
Limite supérieure d'explosivité	10 Vol %

<b>Pression de vapeur</b>	***				
Valeurs [hPa]	Valeurs [kPa]	Valeurs [atm]	@ °C	@ °F	Méthode
1	0,1	0,001	20	68	DIN EN 13016-2***
9	0,9	0,009	50	122	DIN EN 13016-2***

**Densité de vapeur** 3,0 (Air=1) @20 °C (68 °F)

<b>Densité relative</b>	***			
Valeurs	@ °C	@ °F	Méthode	
0,957	20	68	DIN 51757	

**Solubilité** miscible, dans l'eau, OECD 105\*\*\*

**log Pow** 1,1 (mesuré), OECD 117

**Température** 435 °C

**d'auto-inflammabilité**

Méthode DIN 51794

**Température de décomposition** donnée non disponible

**Viscosité** 1,67 mPa\*s @ 20 °C

Méthode DIN 51562, dynamique

**Dangers d'explosion**

Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas explosive et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants

**Propriétés comburantes**

Ne s'applique pas étant donné que la substance n'a pas d'effet oxydant et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants

### 9.2. Autres informations



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

Poids moléculaire 88,11  
Formule moléculaire C4 H8 O2  
Indice de réfraction 1,398 @ 20 °C  
Tension de surface 68,5 mN/m (1 g/l @ 20°C (68°F)), OECD 115

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

bases, amines, oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables Ingestion, Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau\*\*\*

Toxicité aiguë				
Acide butyrique (107-92-6)				
Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Oral(e)	LD50	1630 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 401
Dermique	LD50	6096 mg/kg	lapin	OECD 402
Inhalation	LC0	5,1 mg/l (4h)	rat, mâle/femelle	OECD 403

**Acide butyrique, CAS: 107-92-6**

#### Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2\*\*\*

Irritation et corrosion				
Acide butyrique (107-92-6)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

Peau	lapin	corrosif	OECD 404	1h
Yeux	lapin	corrosif		

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2  
Pas de données sur l'effet irritant des voies respiratoires disponibles\*\*\*

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### Évaluation

La sensibilisation de la peau n'a pas été testée du fait des propriétés corrosives de cette substance  
Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires\*\*\*

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée				
Acide butyrique (107-92-6)				
Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subchronique***	NOAEC: 500 ppm/d (13 semaines)***	rat***	Inhalation EPA OTS 798.2450***	Références croisées***

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :  
STOT RE\*\*\*

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice					
Acide butyrique (107-92-6)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Mutagénicité		CHL	négatif	OECD 473 (aberration chromosomique)	Étude in vitro
Mutagénicité		Salmonella typhimurium	négatif	OECD 471 (Ames)	
Mutagénicité		souris	négatif	OECD 474	Références croisées in vivo***
Toxicité pour le développement	LOAEC: 1500 ppm	rat		OECD 414, inhalation	Références croisées
Toxicité pour le développement	NOAEC: 1500 ppm	lapin		OECD 414, inhalation	Références croisées
Toxicité reproductrice	NOAEC: 2000 ppm***	rat, mâle/femelle		OECD 416	Références croisées
Mutagénicité		Cellules CHO (ovaire de hamster chinois)	négatif	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)	

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B\*\*\*

### Évaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes  
N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales  
Lorsqu'il n'y a pas de soupçon particulier, aucune étude oncologique n'est nécessaire\*\*\*

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

## Acide butyrique, CAS: 107-92-6

### Symptômes principaux

nausée, vomissements, convulsions, Respiration coupée.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :  
STOT SE\*\*\*

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :  
STOT RE\*\*\*

### Toxicité par aspiration

En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit\*\*\*

### Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation.

### Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique			
Acide butyrique (107-92-6)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Daphnia magna	48h	EC50: 51,25 mg/l	Références croisées DIN 38412, part 11***
Desmodesmus subspicatus	72h	EC50: 45,1 mg/l	Références croisées DIN 38412, part 9***
Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	96h	LC50: 66,4 mg/l	Références croisées OECD 203***
Pseudomonas putida	18 h	EC50: 78 mg/l (Inhibition de la croissance)	DIN 38412, part 8

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Acide butyrique, CAS: 107-92-6

##### Biodégradation

100 % (14 d), Eau d'égout, aérobique, OECD 301 E.

Dégradation abiotique		
Acide butyrique (107-92-6)		
Type	Résultat	Méthode
Hydrolyse***	Non escomptée***	
Photolyse***	donnée non disponible***	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide butyrique (107-92-6)		
Type	Résultat	Méthode
log Pow***	1,1***	mesuré(e), OECD 117***
log BCF***	0,5***	calculé***

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## 12.4 Mobilité dans le sol

Acide butyrique (107-92-6)		
Type	Résultat	Méthode
Tension de surface***	68,5 mN/m (1 g/l @ 20°C (68°F))***	OECD 115***
Adsorption/désorption***	log Koc: 1,69 log Koc: 1,69 @ pH 7***	calculé***
Répartition sur les compartiments environnementaux***	Air : 6,16 % Sol : 57,1 % eau: 36,7 % Sédiment : 0,07 %***	calculé Fugacity Model Level III***

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Acide butyrique, CAS: 107-92-6

**Évaluation PBT et VPVB**

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

## 12.6. Autres effets néfastes

Acide butyrique, CAS: 107-92-6

donnée non disponible\*\*\*

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchets dangereux conformes au Catalogue européen des déchets (EWC)

#### Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR/RID

14.1. Numéro ONU

\*\*\*

\*\*\* UN 2820

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

\*\*\* Acide butyrique

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

\*\*\* 8

14.4. Groupe d'emballage

\*\*\* III

14.5. Dangers pour l'environnement

non\*\*\*

14.6. Précautions particulières à prendre

\*\*\*

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

## par l'utilisateur

Code de restriction en tunnel ADR (E)  
Code de classement C3  
Numéro de risque 80

## ADN

Navire à conteneurs ADN

14.1. Numéro ONU \*\*\* UN 2820  
14.2. Nom d'expédition des Nations unies \*\*\* Acide butyrique  
14.3. Classe(s) de danger pour le transport \*\*\* 8  
14.4. Groupe d'emballage \*\*\* III  
14.5. Dangers pour l'environnement non\*\*\*  
14.6. Précautions particulières à prendre \*\*\*

## par l'utilisateur

Code de classement C3  
Numéro de risque 80

## ICAO-TI / IATA-DGR

14.1. Numéro ONU \*\*\* UN 2820  
14.2. Nom d'expédition des Nations unies \*\*\* Butyric acid  
14.3. Classe(s) de danger pour le transport \*\*\* 8  
14.4. Groupe d'emballage \*\*\* III  
14.5. Dangers pour l'environnement non\*\*\*  
14.6. Précautions particulières à prendre donnée non disponible\*\*\*

## IMDG

14.1. Numéro ONU \*\*\* UN 2820  
14.2. Nom d'expédition des Nations unies \*\*\* Butyric acid  
14.3. Classe(s) de danger pour le transport \*\*\* 8  
14.4. Groupe d'emballage \*\*\* III  
14.5. Dangers pour l'environnement non\*\*\*  
14.6. Précautions particulières à prendre \*\*\*

## par l'utilisateur

No EMS F-A, S-B  
\*\*\*

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Nom du produit Acide butyrique  
Type de bateau 3  
Catégorie de polluant Y

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## Réglementation 1272/2008, Annexe VI

### Acide butyrique, CAS: 107-92-6

**Classification** Skin Corr. 1B; H314  
**Symboles de danger** GHS05 Corrosion\*\*\*  
**Texte d'avertissement** Danger  
**Déclarations de risque** H314

### DI 2012/18/EU (Seveso III)

**Catégorie** non soumis(e)

### DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

Nom Chimique	Statut
Acide butyrique CAS: 107-92-6	régulé

## Inventaires internationales

### Acide butyrique, CAS: 107-92-6

AICS (AU)\*\*\*  
 DSL (CA)\*\*\*  
 IECSC (CN)\*\*\*  
 EC-No. 2035323 (EU)\*\*\*  
 ENCS (2)-608 (JP)\*\*\*  
 ISHL (2)-608 (JP)\*\*\*  
 KECI KE-03838 (KR)\*\*\*  
 INSQ (MX)\*\*\*  
 PICCS (PH)\*\*\*  
 TSCA (US)\*\*\*  
 NZIoC (NZ)\*\*\*  
 TCSI (TW)\*\*\*

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) a été établi. Voir scénarios d'exposition en annexe.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.  
 H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H318: Provoque de graves lésions des yeux.\*\*\*

### Abréviations

Une liste des termes et des abréviations se trouve sur le lien suivant :  
[http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information\\_requirements\\_r20\\_en.pdf](http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r20_en.pdf)

### Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose Oxea et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

## Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par \*\*\*. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de Oxea ([www.oxea-chemicals.com](http://www.oxea-chemicals.com)).

## Clause de non-responsabilité

**Pour usage industriel uniquement.** Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés soient les seuls risques qui existent. Oxea ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'utilisation de ce matériel dans votre procédé ou en combinaison avec d'autres substances d'une manière sûre. La détermination de la convenance de ce matériel pour n'importe quelle utilisation ou la façon de l'utilisation envisagée relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur doit répondre à toutes les normes applicables de sûreté et de santé.

## Fin de la Fiche de Données de Sécurité

# Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eFDS)

## Informations générales

Informations détaillées sur les SPERCs utilisés sur : [www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library](http://www.esig.org/en/regulatory-information/reach/ges-library)

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Risque aigu pour la santé:

Risque humain à l'échelle locale :

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.\*\*\*

## Conditions d'exploitation et mesures de management des risques

Toute mesure visant à éliminer l'exposition devra être prise en considération. Contention de la source, sauf en cas d'une exposition à court terme (par exemple, lors d'un prélèvement d'échantillons). Système fermé conçu de sorte à permettre un entretien facile. Si possible, maintenez les équipements sous une pression négative. Contrôlez l'accès du personnel dans la zone de travail. Veillez à ce que tous les équipements soient bien entretenus. Permis d'entretien. DE manquant. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés. Procédures de décontamination et élimination de toute urgence ; Formations associées. Bon standard d'hygiène personnelle. Porter des lunettes de protection adaptées lorsqu'un contact avec la substance est possible (par ex. projections). recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté. Substance/task appropriate gloves. écran facial.\*\*\*

## Identité du scénario d'exposition

- 1 Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)
- 2 Répartition de la substance



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

## Numéro du ES 1

court titre du scénario d'exposition

**Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)**

### liste des descripteurs d'utilisation

#### Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels  
SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)  
SU9: Fabrication de substances chimiques fines

#### Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit  
PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6a: Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

#### Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

#### Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

#### Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

### Scénarios contributeurs

Numéro du scénario contributeur

1

**Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 6a**

#### autre spécification

SpERC ESVOC 6.1a.v1 (ESVOC 2)

Outil logiciel utilisé : ECETOC TRA V2

#### quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1.66 to

montant annuel par site: 500 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

#### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m<sup>3</sup>/d

Facteur local de dilution de l'eau douce: 10

**Acide n-butyrique AF**  
**10460A**

Version / révision 3.03

Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

**conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Part de libération dans l'air en provenance du process: 0.02 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.075 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.1%

**Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales**

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

**Numéro du scénario contribuant 2**  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Numéro du scénario contribuant 3**  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Numéro du scénario contribuant 4**  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

Utilisation intérieure et extérieure

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**  
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Numéro du scénario contribuant** 5  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

**Numéro du scénario contribuant** 6  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation à l'intérieur

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

assurer une ventilation supplémentaire aux points où se produisent des émissions. Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 50 % (voie cutanée).

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Numéro du scénario contribuant** 7  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

**Propriétés du produit**

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

**Numéro du scénario contribuant** 8  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9**

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

## Propriétés du produit

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

**Numéro du scénario contribuant** 9  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15**

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Ecetoc TRA V2 modified

## Propriétés du produit

Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

## Estimation de l'exposition et référence de la source

### Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.008 mg/l; RCR: 0.002
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.036 mg/kg dw; RCR: 0.965
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.0008 mg/l; RCR: 0.176
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.004 mg/kg dw; RCR: 0.176
Sols agricoles	PEC: 0.0015 mg/kg dw; RCR: 0.134
Station d'épuration	PEC: 0.079 mg/l; RCR: 0.015

### Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

Proc 1	EE(inhal): 0.037 ; EE(derm): 0.069
Proc 2	EE(inhal): 3.671 ; EE(derm): 0.274
Proc 3	EE(inhal): 11.013 ; EE(derm): 0.069

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision

3.03

Proc 4	EE(inhal): 18.354 ; EE(derm): 0.686
Proc 8a	EE(inhal): 3.671 ; EE(derm): 1.371
Proc 8b	EE(inhal): 18.354 ; EE(derm): 0.686
Proc 9	EE(inhal): 18.354 ; EE(derm): 0.686
Proc 15	EE(inhal): 18.354 ; EE(derm): 0.069

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;  
RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

Proc 1	RCR(inhal): 0.001 ; RCR(derm): 0.026
Proc 2	RCR(inhal): 0.100 ; RCR(derm): 0.103
Proc 3	RCR(inhal): 0.299 ; RCR(derm): 0.026
Proc 4	RCR(inhal): 0.499 ; RCR(derm): 0.257
Proc 8a	RCR(inhal): 0.100 ; RCR(derm): 0.514
Proc 8b	RCR(inhal): 0.499 ; RCR(derm): 0.257
Proc 9	RCR(inhal): 0.499 ; RCR(derm): 0.257
Proc 15	RCR(inhal): 0.499 ; RCR(derm): 0.026

## Numéro du ES 2

court titre du scénario d'exposition

### Répartition de la substance

### liste des descripteurs d'utilisation

#### Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

#### Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC1: Fabrication de substances

#### Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

#### Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.

#### Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Acide n-butyrique AF  
10460A

Version / révision 3.03

voir le scénario d'exposition ci-joint No: 1

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour  
ERC 1

### autre spécification

SpERC ESVOC 1.1b.v1 (ESVOC 3),  
Outil logiciel utilisé : ECETOC TRA V2.

### quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.66 to  
montant annuel par site: 200 to

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m<sup>3</sup>/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

### conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 0.01 %  
Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.001 %  
Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.001%

### Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d): 2000  
le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

## Estimation de l'exposition et référence de la source

### Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.0001 mg/l; RCR: 0.0027
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.0005 mg/kg dw; RCR: 0.0145
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.00001 mg/l; RCR: 0.0026
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.00005 mg/kg dw; RCR: 0.0026
Sols agricoles	PEC: 0.00001 mg/kg dw; RCR: 0.001
Station d'épuration	PEC: 0.0004 mg/l; RCR: 0.0000